

AGREMENT DES ORGANISMES DE FORMATION CORDISTE

CERTIFICAT N° 16

Nous Attestons que les formations dispensées par l'organisme

VERTEX CAMPUS

**7 rue Hugues Lebon
26000 Valence**

correspondent aux exigences de France Travaux sur Cordes pour dispenser les formations qualifiantes Cordistes suivantes :

CQP Travailler sur cordes – Niveau Initial : **RS6610**

CQP Travailler sur cordes – Niveau Confirmé : **RS6611**

CQP Superviser les travaux sur cordes : **RS6551**

Les exigences du présent agrément sont décrites dans le RÉFÉRENTIEL D'AGRÉMENT DES ORGANISMES DE FORMATION
L'organisme s'engage à respecter les conditions d'utilisation de l'agrément et du logo « Agrément France Travaux sur Cordes »

Agrément initial délivré le : 29 septembre 2025

Durée du présent certificat : 3 ans

Audit de surveillance à réaliser 18 mois après l'agrément initial

Fait à Lyon le 29 septembre 2025

Pour valoir ce que de droit

Didier ANSEL

Directeur Général – AIO Certification



Ce certificat n'est valable que s'il est accompagné de son annexe

Annexe : Liste des sites et plateaux agréés

Sites couverts

Hall de Valence : Parc de l'Orée – 29 Allée Guglielmo Marconi – 26000 Valence

Sites extérieurs

Site de Crussol : Site d'escalade TOPSECRET – 07130 Saint-Péray
Château d'eau J. Perdrix : Parc Jean Perdrix – 116 Rte de Montélier – 26000 Valence
Tour SDIS 26 : Pôle de Saint Marcel lès Valence – Le Chantre – 26320 Saint-Marcel-lès-Valence
Cité de l'Escalade : MINERALSPIRIT – 12 Allée James Joule – 26000 Valence